



# Programme de Formation : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

---



**Société coopérative d'intérêt collectif par action simplifiée, à capital variable**

Route de Bessot 97 118 Saint - François  
Tél. : 069067 75 16 - mail : [nrepedagogia971@gmail.com](mailto:nrepedagogia971@gmail.com)  
SIRET : 98361161700017

« Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 01973541197 »

## **Table des matières**

<i>Intitulé précis de la formation</i> _____	3
<i>Public cible</i> _____	3
<i>Public en situation de handicap</i> _____	3
<i>Prérequis</i> _____	3
<i>Objectifs de la formation</i> _____	3
<i>Principaux éléments de contenu</i> _____	3
<i>Modalités d'organisation</i> _____	4
<i>Méthodes et moyens pédagogiques</i> _____	5
<i>Certification et évaluation</i> _____	5
<i>Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)</i> _____	5

## Intitulé précis de la formation

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

## Public cible

**Salariés de tout secteur professionnel**, désignés pour intervenir en tant que Sauveteur Secouriste du Travail dans leur entreprise, ou souhaitant acquérir des compétences en secourisme en milieu professionnel.

## Public en situation de handicap

Vous pouvez contacter la référente formation qui saura vous écouter et vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet de formation, par mail : [nrepedagogia971@gmail.com](mailto:nrepedagogia971@gmail.com).

## Prérequis

**Aucun prérequis particulier n'est exigé.** Toutefois, une aptitude physique compatible avec la mise en œuvre des gestes de secours est recommandée.

## Objectifs de la formation

- ✓ Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- ✓ Mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.
- ✓ Protéger, examiner, faire alerter ou alerter, secourir une victime dans l'attente des secours spécialisés.
- ✓ Participer activement à la mise en œuvre d'actions de prévention dans l'entreprise.

## Principaux éléments de contenu

### Compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

#### 1. Situer le SST dans l'organisation et le cadre réglementaire de son intervention :

- Le processus d'apparition des risques professionnels
- Cibler et identifier les différents risques de son secteur professionnel.
- Repérer les situations à risques.
- Identifier les composantes d'une situation de travail à risque.
- Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.
- Le rôle et les responsabilités du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Les conséquences humaines, financières et réglementaires des risques dans l'entreprise.
- Les croyances et réalités entourant la santé et le travail
- L'organisation des secours

#### 2. Intervenir en situation d'accident :

- Protéger une zone d'accident
- Identifier et supprimer le danger
- Les différents dégagements d'urgence
- La conduite à tenir en cas d'alerte aux populations et d'attentats.
- Déceler une urgence vitale.

### **3. Examiner la victime**

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée.
- Reconnaître les autres signes affectant la victime.
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

### **4. Faire alerter ou alerter les secours**

- Connaître les numéros d'urgence.
- Connaître les acteurs des secours internes et externes à son entreprise.
- Délivrer un message d'alerte adapté sur le fond et la forme.
- Décrire efficacement une situation d'accident.

### **5. Secourir une victime selon son état :**

- Hémorragies
- Étouffements
- Inconscience
- Arrêt cardiaque (utilisation du défibrillateur)
- Malaises
- Plaies sans saignement abondant et brûlures
- Traumatismes osseux ou articulaires
- Ne répond pas et ne respire pas.

## **Compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.**

### **6. Le SST dans la gestion des risques professionnels dans l'entreprise**

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.

### **7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.**

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées.
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

### **8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.**

- Participer activement à la démarche de prévention.
- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

## **Modalités d'organisation**

- **Durée minimale de la formation initiale** : 14 heures (hors temps de pause), pouvant être réparties sur 2 à 3 jours consécutifs ou non.

### **- Effectif du groupe :**

- Minimum : 4 participants
- Maximum : 10 participants par formateur habilité

- **Modalités d'intersession** (si applicable) : En cas de formation étalée dans le temps, un rappel des notions vues précédemment sera effectué en début de chaque session

## **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Apports théoriques interactifs (échanges, supports visuels, quiz)
- Mises en situation pratiques et jeux de rôle
- Études de cas en lien avec les risques professionnels de l'entreprise
- Utilisation de mannequins de secourisme et défibrillateur de formation
- Évaluation formative tout au long de la formation

## **Qualification du formateur**

Les formations de sauveteurs secouristes de travail sont dispensées par un formateur SST certifié par le réseau Assurance Maladie Risques professionnels / INRS.

## **Certification et évaluation**

- Épreuves certificatives SST : Deux épreuves pratiques basées sur des mises en situation
- L'évaluation est réalisée à partir de la grille de certification INRS.
- Evaluation à chaud et à froid de la formation.
- Certificat délivré : Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail, reconnu par l'INRS et valable 24 mois.

## **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)**

- La validité du certificat SST est de 2 ans.
- Le titulaire doit suivre une formation de MAC SST (durée : 7 heures minimum) avant la fin de la validité du certificat pour continuer à exercer ce rôle dans l'entreprise.

